



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Communication numérique et développement d'applications internet

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Communication numérique et développement d'applications internet. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028201

**HAL Id: hceres-02028201**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028201>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Communication numérique et développement d'applications internet

Université de Reims Champagne-Ardenne  
(URCA)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Communication numérique et développement d'applications internet* (CNDAI), dont l'ouverture remonte à 2003, est portée par l'Institut de Formation Technique Supérieur (IFTS). Elle a l'objectif ambitieux de « former des techniciens de haut niveau qui pourront réaliser des projets dans tous les domaines liés à l'utilisation de la communication numérique et d'internet ». Cette licence professionnelle est structurée en deux parcours, Responsable Communication Numérique (RCN) et Responsable Conception Internet (RCI). Elle est ouverte en formation initiale ou continue et en alternance.

Les métiers visés sont : concepteur, réalisateur et gestionnaire de sites internet, responsable de projet d'innovation, chef de produits « en ligne », responsable de communication, etc.

## Analyse

Objectifs
<p>Structurée en deux parcours (RCN et RCI), il est difficile de croire que la formation peut « apporter les compétences et les connaissances informatiques nécessaires à la création de tout applicatif dédié à la communication numérique » en une seule année d'études. Avec une origine des candidats très hétérogène, il est très peu probable d'avoir à la sortie les compétences visées. Le dossier ne fait pas clairement référence aux techniques et outils pour les applications mobiles (développement natif, cross-plateformes, responsive design, mobile first), notamment dans l'intitulé des enseignements. Pour aller dans le même sens, le dossier souligne, parmi les pistes à développer, l'augmentation de la compétence technique dans les langages classiques du web (HTML5, CSS3).</p> <p>Plusieurs débouchés en termes de métiers envisagés sont plutôt à prétendre après un master et non pas après une licence professionnelle (chef de projet développement internet/chef de projet online/chef de projet multimédia...). Ces débouchés ne se retrouvent pas d'ailleurs dans l'analyse de la qualité de l'insertion.</p>
Organisation
<p>Proposée en formation initiale ou continue et en alternance, la LP CNDAI n'accueille pas d'étudiant en professionnalisation ou en apprentissage depuis ces deux dernières années. La formation comporte deux « parcours » assez éloignés en termes de compétences visées : parcours Responsable Communication Numérique (RCN) et parcours Responsable Conception Internet (RCI). Concernant ces deux parcours, le dossier n'est pas clair puisqu'il s'agit tantôt d'options, tantôt de parcours, tantôt de spécialisations. La formation comprend 8 Unités d'Enseignement (UE), dont 5 dispensées sous forme de Travaux Dirigés (TD) (280h) en tronc commun et seulement 3 dédiées en partie à la spécialisation des étudiants (120h). Il y a des incohérences entre les UE présentées dans le dossier et le tableau des annexes du dossier.</p> <p>Il n'y a pas de lisibilité sur la part des enseignements réalisés en CM (cours magistraux), TD ou TP (travaux pratiques). Le tableau fourni en annexe du dossier manque de clarté à ce sujet.</p>

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>L'offre de formation locale se présente très concurrentielle avec 4 mentions en concurrence partielle et une en concurrence plus directe : la LP MIM (<i>Métiers de l'Internet et du Multimédia</i>) portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Troyes, avec laquelle aucun lien n'est mentionné. Le dossier mentionne également l'ouverture prochaine d'une LP à Reims sur la thématique du développement du web. Cette concurrence s'exerce essentiellement sur le parcours RCI. Les entreprises impliquées dans la mention sont peu nombreuses, deux entreprises seulement étant en appui de la formation. Toutefois, on note la présence de 8 intervenants professionnels qui assurent de 40 % à 60 % des enseignements dans le cœur du métier et qui apparaissent comme des ressources pour trouver des stages.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe pédagogique est composée d'un enseignant titulaire en 27<sup>ème</sup> section, Informatique, du Conseil national des universités (CNU), d'un enseignant-chercheur (EC) contractuel en 27<sup>ème</sup> section, et d'un PRCE (Professeur certifié), auxquels s'ajoutent 8 professionnels de 7 entreprises différentes. On note donc une faible présence d'enseignants-chercheurs dans le cœur de la formation, et de manière surprenante c'est l'EC contractuel qui est responsable de la formation. De plus, cette formation a tout un volet orienté communication puisqu'elle vise à former des « responsables de communication », alors qu'il n'y a aucun enseignant en sciences de l'information et de la communication - SIC (71<sup>ème</sup> section du CNU) spécialiste de la discipline.</p> <p>Les professionnels interviennent dans le cœur du métier et répondent aux exigences de la formation.</p> <p>Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique sont assez nombreuses : en début et fin d'année ainsi qu'à chaque semestre. A ces occasions, des retours réguliers des étudiants et des entreprises prenant les étudiants en stage sont effectués.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Si les effectifs sont relativement stables (entre 24 et 29), la répartition des inscrits est disproportionnée pour une licence professionnelle : la part d'étudiants inscrits en formation initiale (86 %) est écrasante par rapport à celle de ceux inscrits en contrat de professionnalisation (4 %) et il n'y a aucun inscrit en apprentissage. L'attractivité de l'option RCI est relativement faible car les 16 places disponibles ne sont jamais occupées et la motivation des étudiants pour la programmation est apparemment en baisse. Les deux spécialités sont inégales quant au recrutement des étudiants : si la spécialité RCN a un taux de pression à l'entrée égal à 2,5, le parcours RCI peine à recruter de nouveaux entrants et sur une zone géographique plus large. Les emplois occupés par les diplômés sont en adéquation avec les débouchés habituels d'une licence professionnelle avec une amélioration sur la promotion de 2014 par rapport aux métiers avancés. Les métiers constatés ne justifient pas toutefois les ambitions affichées. On note malheureusement un fort taux d'étudiants en recherche d'emploi selon l'enquête de l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Évaluation (OSIPE) à 6 mois (70 % de répondants en moyenne) : 38,5 % sur la promotion de 2013 et 33,3 % pour celle de 2014. Une formation trop générale explique probablement ce problème.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Étant donné que l'aspect recherche n'est pas prioritaire en licence professionnelle, la phrase minimaliste dans le dossier d'autoévaluation est surprenante car l'intervention d'un seul enseignant-chercheur dans la formation ne peut pas justifier la conclusion : « les étudiants sont donc en contact régulier avec le monde de la recherche ».</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Les professionnels sont nombreux à intervenir et bien intégrés dans les différentes structures de la LP. Toutefois, en raison d'une formation trop générale « ouverture à l'ensemble des métiers du web » et à une spécification réservée au stage en entreprise, la formation a du mal à tisser des liens avec le tissu socio-économique. L'absence de vrais partenariats professionnels et de certifications laisse un doute sur la véritable intégration de la formation dans le contexte économique local, régional, voire national. Les responsables gagneraient à recentrer leur réflexion sur les métiers, ce qui permettrait une meilleure adéquation de la LP avec le monde professionnel, de meilleurs débouchés professionnels pour les étudiants et une baisse du taux de poursuite d'études.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est bien jointe au dossier, mais comme pour le dossier, les compétences et activités visées par le diplôme sont très larges et manquent de cohésion.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Les projets et stages font bien l'objet de deux UE séparées.</p> <p>Le projet tuteuré de 200 heures (un tiers du volume horaire de la formation, hors stage) repose sur un projet prédéfini en amont pour chaque parcours et ne fait a priori pas intervenir de professionnel. Seul un tuteur enseignant de la LP joue le rôle du client et encadre le projet. Les projets pourraient inclure davantage les professionnels et ancrer immédiatement les étudiants dans les métiers concernés. Les projets font l'objet d'un rapport et d'une soutenance, auxquels s'ajoutent une note de qualité du projet et une de suivi de projet.</p> <p>Les stages de 12 à 16 semaines respectent les attendus des LP et de la formation. Ils sont évalués de la manière suivante : 30 % soutenance, 30 % rapport et 40 % évaluation par le tuteur professionnel. Qu'il s'agisse des projets ou des stages, le détail des jurys de soutenance n'est pas précisé.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Peu de données sont présentes dans le dossier pour étayer ce point. Seuls deux stages à l'étranger sont mentionnés. Aucune donnée chiffrée ne permet de mesurer le nombre effectif d'étudiants étrangers entrants dans la formation, malgré la vingtaine de dossiers de candidature reçus au portail « études en France ».</p> <p>Point positif : les cours de langue étrangère (30h), et la possibilité pour les étudiants de choisir la langue : anglais mais aussi allemand, espagnol...</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le recrutement s'effectue sur dossier et après commission de recrutement. Le tableau récapitulatif des effectifs précise que les étudiants retenus viennent pour plus de la moitié de BTS (Brevet de technicien supérieur) - BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole) (11/24 en 2014 et 18/29 en 2015), puis de DUT (Diplôme universitaire de technologie) (5/24 en 2014 et 6/29 en 2015) ou d'autres formations (6/24 en 2014 et 4/29 en 2015). Il n'y a pas de VAE (Validation des acquis de l'expérience) ou VAP (Validation des acquis professionnels). Les étudiants pouvant être recrutés via des formations en communication ou en informatique, une UE (Unité d'enseignement) de remise à niveau (30h) est proposée à tous les étudiants selon les besoins sur l'un ou l'autre domaine. Le volume d'heures de remise à niveau est faible, 30 heures pour compenser des acquis de 2 ans sur un domaine, qu'il s'agisse de l'informatique ou de la communication, ne semblent pas suffisantes. De plus, on note une distinction entre l'enseignement dispensé uniquement par un EC en informatique et uniquement par une professionnelle en communication.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La LP CNDAI est ouverte en formation initiale ou continue et par alternance. Les enseignements en présentiel sont filmés et enregistrés et mis à disposition sur un bureau virtuel, ce qui permet aux étudiants ayant des contraintes particulières de pouvoir suivre les cours.</p> <p>Le CEREL (Centre de Ressources et Espace Langues) du pôle Moulin Leblanc est localisé dans les locaux de l'IFTS de Charleville-Mézières. Il est accessible à l'ensemble des étudiants et des personnels du campus (Antenne ESPE - Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, IUT et IFTS). Les étudiants de la LP peuvent donc en bénéficier et choisir une langue autre que l'anglais si cela est justifié.</p> <p>Il est difficile de savoir si les certifications organisées sur place (TOEIC - Test of English for international communication, Voltaire - certification de niveau en orthographe) sont proposées/exigées dans cette formation.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>La composition des jurys n'est pas mentionnée, on ne sait pas s'ils intègrent des professionnels ou non. Le jury semble se réunir chaque semestre et après chaque session.</p> <p>Les modalités d'examen sont classiques et en respect des textes règlementaires. Les règles de délivrance des diplômes et de compensation sont conformes. Une annexe « Modalités de contrôle de connaissances » est annoncée, mais elle ne figure pas dans le dossier d'autoévaluation.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Le suivi de l'acquisition de compétences se limite à l'examen terminal anonyme et au contrôle continu (pour les UE dispensant plus de 20h d'enseignement). L'annexe descriptive au diplôme est incomplète (pas de précision sur les UE ou crédits, sur le système de notation). Aucun mot n'est dit sur le portefeuille de compétences ou le livret d'apprentissage.</p>

### Suivi des diplômés

Le dossier fait état d'enquêtes effectuées seulement par l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Évaluation (OSIPE). Seuls sont détaillés en annexe les résultats de l'enquête à 6 mois pour la nouvelle organisation de la formation (depuis 2013). Étant donné le taux de réponse relatif et le fait que l'équipe pédagogique n'organise pas des enquêtes propres, les statistiques concernant l'insertion professionnelle ne sont que partielles. Les données quantitatives et qualitatives sur le suivi des diplômés ne semblent pas complètement fiables et suffisamment analysées par l'équipe pédagogique.

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le Conseil de perfectionnement est constitué d'enseignants, de professionnels intervenant ou non dans la formation et d'étudiants. Il se réunit une fois par an. Un compte-rendu du conseil de perfectionnement est fourni. Il est succinct et le conseil gère plutôt les problèmes courants sans faire état des améliorations susceptibles ou des réorganisations envisagées.

Un questionnaire interne est distribué aux étudiants chaque semestre afin qu'ils puissent « s'exprimer par rapport aux cours qu'ils ont reçus » et un retour est fait aux intervenants. Pour autant, la présentation n'est pas suffisamment convaincante pour pouvoir déterminer si le système est vraiment mis en place et suivi par une analyse efficace des données.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La place faite au numérique dans la formation.
- Les cours de langue avec le Centre de Ressources et Espace Langues.

### Points faibles :

- Dossier souffrant de faiblesses : arguments superficiels, flous ou génériques ; parfois les informations sont incomplètes, erronées, confuses.
- Un conseil de perfectionnement qui ne remplit pas son rôle. Il n'est pas force de propositions et ne permet pas d'aboutir à un positionnement pertinent et stratégique de la LP.
- Un enseignement trop généraliste et trop ambitieux qui nuit à la lisibilité de la formation : les métiers visés sont au niveau bac+5, l'insertion professionnelle est trop faible et le taux d'échec assez important. De plus, les projets tuteurés ne sont pas ancrés dans l'environnement professionnel.
- Un enseignant contractuel qui est responsable de la formation et qui assure 200h (50 % du volume total) et pas assez d'enseignants-chercheurs (EC) dans le cœur de la formation.
- Un recrutement local, peu diversifié et pas d'alternance.
- Pas de suivi de compétences.

### Avis global et recommandations :

Comme cela a déjà été le cas lors de la précédente évaluation de l'AERES (ancien nom du HCERES), la LP CNDAL a du mal à trouver son positionnement : elle est trop ambitieuse (cela se ressent notamment lorsque l'on regarde le taux d'insertion professionnelle des étudiants) et nécessite une réorganisation globale. Les compétences sont à clarifier et un certain nombre de points à la lecture du dossier convergent sur l'importance de redéfinir les objectifs de la formation et

de s'interroger sur la pertinence du parcours RCI (concurrence avec les autres formations, pas assez de spécialisation, pas assez d'étudiants entrants). Une refonte de la licence est à envisager, en se focalisant sur le parcours RCN, un positionnement original par rapport à l'offre de formation sur le secteur. Cela pose évidemment des problèmes de contenus mais aussi d'origine disciplinaire des enseignants, tous en informatique et aucun en communication.



# Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

***Le Président de l'Université de Reims  
Champagne-Ardenne***

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

**À**

Monsieur Michel COSNARD  
Président du Hcéres

**Objet** : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Communication numérique et développement d'applications internet*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

## Commentaires du responsable de la formation :

Concernant l'**organisation** de la formation, le tableau fourni en annexe est le fruit du travail de l'OSIPE, l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Évaluation. La maquette détaillée était dans le dossier original et a été retirée au profit de celle fournie par l'Université au format HCERES.

La **répartition des effectifs**, avec une grande majorité d'étudiants en formation initiale et très peu actuellement en alternance, s'explique par deux principaux faits économiques :

- Les entreprises préfèrent les contrats d'apprentissage au contrat de professionnalisation d'un point de vue coût financier.
- Les tickets pour les apprentis sont uniquement délivrés par la région et celle-ci privilégie peu les formations courtes d'un an.

Cela étant, il y a chaque année des demandes pour faire la formation en alternance mais ces demandes se transforment en demandes de formation initiale ou continue du fait du manque d'entreprises locales acceptant des étudiants. La formation en alternance étant choisie souvent pour des raisons financières par l'étudiant, avoir, pour l'étudiant, une entreprise distante du centre de formation diminue l'intérêt financier.

L'**insertion professionnelle** sur 2013 et 2014 étaient sûrement faible à cause du contexte économique mais ces chiffres s'inversent actuellement avec la dernière étude reçue (mars 2017) à 6 mois au 1er Février 2016 pour les diplômés de 2015. Le taux de chômage n'est plus que de 28.57% et le taux d'insertion de 71.43%.

La **place de la recherche** dans la formation a été mal exprimée. Il est vrai qu'un seul enseignant-chercheur est présent au sein de la formation, mais la recherche est aussi présente au travers des projets certaines années :

- En 2014-2015, pour les RCN, le but du projet était de créer un site web présentant un domaine de recherche international et les équipes concernées par ce domaine. Cette recherche (la magnéto électrochimie) traite des effets des champs magnétiques sur les phénomènes électrochimiques. Le projet était porté par le directeur du Laboratoire d'Ingénierie et Sciences des Matériaux de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.
- En 2015-2016, le but du projet RCI était de créer un ensemble d'applications web pour le projet de recherche MONARCHIES sélectionné par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Ce projet collaboratif s'inscrivait dans la thématique « stimuler le renouveau industriel » et regroupait un ensemble de partenaires académiques et industriels.

Comme expliqué dans la partie précédente sur la place de la recherche dans la formation, les **projets tutorés** sont proposés par des enseignants ou des personnels de l'université (projet 2016-2017 pour les RCN proposé par le Service Universitaire d'Action Culturelle de l'Université de Reims Champagne-Ardenne concernant la vitrine d'une résidence d'artistes).

L'implication des professionnels du web et de la communication locaux a déjà été réalisée certaines années mais le suivi des étudiants en plus des cours étaient chronophages et impactaient leurs activités professionnelles. De plus, la faible rémunération du suivi de projet n'incitait pas les intervenants extérieurs à l'investissement.

Pour 2017-2018, une collaboration est en cours de préparation pour le projet tutoré avec le Service Universitaire d'Action Culturelle de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et le Service Culturel de la mairie de Charleville-Mézières.

Si le suivi n'est pas forcément fait par un professionnel, le contenu du projet correspond à un projet tel qu'il pourrait être demandé et réalisée par un professionnel.

**Enseignants et intervenants extérieurs** sont inégalement répartis en termes d'effectifs dans la formation du fait de leur présence dans la composante et dans le tissu économique local : l'IFTS ne

comporte qu'un EC et un PR en informatique. De plus le responsable de la LP, bien que contractuel, est titulaire d'un doctorat en informatique. La répartition est aussi fonction des contraintes de service de chacun (exemple suppression d'interventions de professionnels au profit d'enseignants locaux afin de compléter leur service).

En ce qui concerne **l'évaluation des étudiants**, la composition des jurys de fin de semestre et d'année répond aux exigences du guide des études fourni par l'université :

- Le président du jury est nommé sur proposition du directeur de la composante organisant le diplôme par le président de l'université et ne peut être remplacé que par une décision expresse de ce dernier.
- Les membres du jury d'année et/ou de diplôme sont nommés par arrêté du président de l'université sur proposition du directeur de la composante organisant le diplôme.
- Il comprend au moins 5 membres dont au moins 3 enseignants-chercheurs.

Dans le cas de la LP CNDAL, parmi les 5 membres, on trouve 2 intervenants professionnels, un EC participant à la formation et 2 PR de la composante mais extérieurs à la formation.

Comme souligné, l'annexe « Modalités de contrôle de connaissances » a été oubliée dans le dossier. Elle présentait l'ensemble des cours répartis dans les différentes UE. Elle détaillait la répartition en heures CM, TD et TP pour chacun des cours et la répartition et le type des examens de contrôle continu et finaux pour les sessions 1 et 2 de chaque semestre et pour chaque option (RCI et RCN).

Le **conseil de perfectionnement** est force de propositions mais vis-à-vis du rythme des habilitations et maintenant des accréditations ainsi que les contraintes et workflow administratifs, dans un domaine en mouvement perpétuel tel que le web, il devient très difficile de faire évoluer des maquettes d'une année sur l'autre. Les cours évoluent d'eux-mêmes grâce à la liaison avec le monde professionnel et à l'investissement des enseignants qui se remettent à jour régulièrement (disparition de Flash, avancées de CSS3, ...).

Le **suivi des diplômés** est organisé exclusivement par l'OSIPE à la demande de l'université. Cependant, le contact gardé entre l'équipe pédagogique et les anciens étudiants nous permet, effectivement, de constater un décalage entre les chiffres officiels transmis et les chiffres que nous récoltons nous-mêmes. Les dernières statistiques issues des réponses à 6 mois des diplômés de 2015 indiquent un unique étudiant en poursuite d'études. La poursuite d'études n'est pas forcément un signe de non insertion professionnelle mais aussi un besoin personnel de monter en compétence de la part de l'étudiant.

Pour remettre à jour la liste des métiers visés, voici une liste des intitulés des postes actuellement occupés par nos anciens étudiants de la LP en premier poste :

- Infographiste
- Responsable Marketplace
- Chargé(e) d'édition numérique
- Assistant(e) communication
- Intégrateur Web
- Chef de projet web
- Développeur web junior
- Webmaster
- Chargé(e) de communication
- Chargé(e) de communication et web marketing
- Chargé(e) de communication multimédia
- Analyste programmeur
- Développeur web
- Community manager
- Designer graphique

- Chargé(e) de communication numérique
- Développeur Magento e-commerce

Cette année, une étudiante est prise en stage dans une société de développement web sur la région parisienne en tant que « chef de projet junior ». L'intitulé du poste dépend souvent de la taille de l'entreprise où s'exerce le métier. Dans le domaine du web, on retrouve beaucoup de personnes autodidactes ou issues de formations non diplômantes (école de codeurs, école type « 42 », ...) et les étudiants d'une LP acquièrent plus rapidement un poste à responsabilité grâce à leur formation générale annexe (droit, gestion de projet, ...).

En ce qui concerne **l'avenir de la formation** tel qu'elle est construite actuellement avec la **dualité des options** et donc des profils en sortie, l'évolution du contexte politique et économique local intervient. La redynamisation de l'enseignement universitaire dans les Ardennes est un des chevaux de bataille de la communauté d'agglomérations Ardennes Métropole (Charleville – Sedan). Elle a pour objectif de créer un réel campus universitaire à Charleville-Mézières autour des composantes existantes actuellement (IUT, ESPE, IFTS).

Pour Ardenne Métropole, l'avenir réside dans la multiplication des rencontres entre les acteurs de l'entreprise, de la recherche-développement et de la formation. Cela constitue un véritable modèle de développement créateur de richesses et d'emplois, comme en atteste les modèles existants qui préfiguraient les pôles de compétitivité (comme à Grenoble).

Il ne s'agit pas pour Ardenne Métropole de rivaliser avec ces territoires, mais de se doter des moyens permettant de créer une nouvelle dynamique de développement en réunissant autour du projet de campus, l'économie, la connaissance et le savoir. En effet, l'enseignement supérieur et la recherche sont aujourd'hui reconnus comme les premiers vecteurs de développement, indispensables aux entreprises et aux territoires qui les accueillent.

Les objectifs du campus sont les suivants :

- Développer une offre de formation attractive pour fidéliser les jeunes ardennais et attirer des étudiants venant de l'extérieur ;
- Identifier et développer les services aux étudiants utiles à leur épanouissement et leur intégration dans la cité ;
- Favoriser les échanges entre les divers acteurs ;
- Faciliter l'accession de jeunes d'origine modeste à l'enseignement supérieur ;
- Élever le niveau de qualification ;
- Améliorer la compétitivité des entreprises locales ;
- Gagner en attractivité.

Les élus politiques locaux souhaitent convertir les Ardennes au numérique et aux technologies de l'information et de la communication, « il existe bien un besoin sur le territoire (...) et des débouchés pour les développeurs informatiques » (journal L'Union 28/12/2016).

Dans cet optique mais tout en étant conscient des difficultés encore rencontrées aujourd'hui, le maintien de la dualité d'options (ou parcours dans la nouvelle nomenclature) RCN et RCI semble pertinent. Bien sûr, si l'option RCI ne devait pas être soutenable en termes d'effectif, l'option RCN se suffisant à elle-même au niveau des recrutements (beaucoup plus de candidats que de places) pourrait fonctionner seule avec un effectif étudiant plus important dans ce cas.